



Bourse : Un petit redressement fiscal d'un côté et une grande amnistie fiscale de l'autre chez Somocer

Les états financiers intermédiaires de la Somocer, du groupe Abdennadher, font apparaitre des capitaux propres s'élevant à 80.610.245 dinars tunisiens, y compris le résultat bénéficiaire de la période qui s'élève à 2.249.381 dinars tunisiens.

Selon ses commissaires aux comptes, «la société a bénéficié courant 2018 d'une amnistie fiscale sur les intérêts et pénalités de retard relatifs à sa dette fiscale pour un montant total de 1.571 mille DT dont 989 mille DT relatifs à 2018 et 582 mille DT relatifs aux exercices antérieurs (constatés parmi les gains exceptionnels de l'exercice 2018). La société a aussi fait l'objet d'un contrôle social portant sur les exercices 2014 2015 et 2016. Ce contrôle a abouti à un redressement de 238 mille DT. La société a formulé son opposition quant au résultat de ce contrôle social. Les procédures liées à ce contrôle sont toujours en cours à la date du présent rapport et les issues finales ne peuvent pas ainsi être déterminées. Une provision a été constituée en couverture des résultats de ce contrôle».

Source : African Manager